

Diplôme
universitaire

université
de BORDEAUX



DU/DIU
de soins palliatifs
et d'accompagnement

DU de soins palliatifs et d'accompagnement

Programme de 166 h (19 jours) :

126 h de cours, 40 h de stage.

Lieu de la formation

Université de Bordeaux

- › Site de la victoire
- 3 place de la victoire à Bordeaux

Cette année permet l'acquisition de connaissances théoriques et pratiques en soins palliatifs et en accompagnement. Elle associe un enseignement magistral suivi d'échanges, des ateliers interactifs en sous-groupes, des séminaires.

Thèmes

- › Sociologie de la mort en Occident
- › Histoire et définition
- › Douleur et autres symptômes
- › Souffrance globale
- › Accompagnement
- › L'équipe interdisciplinaire
- › La phase ultime
- › Problèmes éthiques
- › Le deuil
- › Situations spécifiques
- › Organisation des soins palliatifs
- › Séminaire « méthodologie » pour les inscrits au DIU

DIU de soins palliatifs et d'accompagnement

Programme de 91 h :

13 jours de cours et travail personnel (préparation du travail pédagogique et du mémoire).

Lieu de la formation

Centre d'accompagnement et de soins palliatifs

- › Hôpital Xavier Arnoz
CHU de Bordeaux
Avenue du Haut-Lévêque à Pessac

Thèmes

Approfondissement des connaissances

- › Approche par problèmes et raisonnement clinique
- › Approches éthiques en soins palliatifs
- › La communication et la relation d'aide
- › Prise de décision et travail en équipe

Pédagogie

- › Prise de parole
- › Élaboration d'une fiche pédagogique
- › Définition des objectifs pédagogiques
- › Élaboration d'un message donné en fonction des enseignés
- › Utilisation de supports et de modalités pédagogiques

Méthodologie

- › Préparation du mémoire à partir d'un référentiel
- › Guidance du mémoire
- › Principes méthodologiques - ateliers interactifs



Validation

DU de soins palliatifs et d'accompagnement

- › L'**assiduité aux cours** est requise pour être autorisé à se présenter à l'épreuve écrite.
- › Un **stage** est **validant**. Il doit être effectué dans une structure reconnue par le comité pédagogique local et selon une liste nationale établie par le CNEFUSP. Il doit durer 5 jours consécutifs, soit 40 h minimum. Le stage fait l'objet d'une convention signée par toutes les parties. Les étudiants devront justifier d'une assurance professionnelle responsabilité civile couvrant les dommages éventuels subis ou causés par eux à l'occasion de leurs stages.
- › De plus, un **récit de situation complexe argumentée** (RSCA), est validant, rédigé par le stagiaire à partir d'une situation vécue en stage, et noté sur 10.
- › L'examen écrit de fin de 1^{re} année, noté sur 20, est validant, d'une durée de deux heures, et comporte des questions et un cas clinique (deux sessions par année).

Les candidats ayant validé leur stage, obtenu la moyenne au RSCA, et la moyenne à l'examen écrit, pourront demander un certificat de réussite.

Ils pourront aussi être admis à s'inscrire en 2^e année.

DIU de soins palliatifs et d'accompagnement

- › Un **pré-requis** : la validation du DU.
- › Un **travail pédagogique**, noté sur 20, est à réaliser au cours des ateliers.
- › Un **mémoire** préparé avec l'aide d'un tuteur, est soutenu par le candidat devant un jury, et noté sur 40. Ce travail fait l'objet d'une mention et d'une appréciation.

Les candidats ayant obtenu la moyenne générale sur les deux épreuves valident la 2^e année.

Candidature et inscription

Les candidats doivent présenter un **dossier de candidature** avant de recevoir une autorisation écrite d'inscription délivrée par le responsable pédagogique.

Peuvent être candidats :

- › Les docteurs en médecine, en pharmacie, les internes en médecine générale ayant validé 4 semestres de stage, les internes après 2 ans de fonction, les titulaires d'un DES ou d'un DESC.
- › Par dérogation et sur décision du responsable, les professionnels des secteurs sanitaire, social et éducatif de niveau minimum bac+3: infirmiers, psychologues, assistants socio-éducatifs, kinésithérapeutes, ergothérapeutes, psychomotriciens, éducateurs spécialisés ou autres et ayant au moins 2 ans d'expérience professionnelle.

Les candidats répondant aux critères ci-dessus définis, doivent déposer un dossier de candidature à l'attention du responsable pédagogique. Il sera délivré, après examen du dossier et dans la limite de la capacité d'accueil, une autorisation écrite d'inscription.

La composition pluridisciplinaire de chaque promotion sera prise en compte :

- › 50 maximum pour le DU de soins palliatifs et d'accompagnement.
- › 20 maximum pour le DIU de soins palliatifs et d'accompagnement.

Inscription au plus tard le 31 octobre

- › Université de bordeaux
Service scolarité DU - Capacités en médecine
Tél. : 05 57 57 14 10

Le dossier d'inscription devra contenir, outre les pièces normales pour toute inscription :

- › un certificat d'assurance professionnelle responsabilité civile,
- › et l'autorisation d'inscription délivrée par le responsable pédagogique après examen du dossier de pré-inscription.

Coût de la formation

Le montant annuel de l'inscription comprend :

- › Le droit de scolarité (inscription à l'université) fixé annuellement par l'arrêté ministériel (pour information en 2013-2014 : 188,10 €)
- › Le droit spécifique (coût du diplôme) :
 - › **En formation initiale** : 500 €* (internes ayant effectué au moins 2 semestres de stage)
 - › **En formation continue** :
 - 750 €* / reprise d'études non financée
 - 1100 €* / reprise d'études financée

*Montants indicatifs en cours de validation

Contact

Centre d'accompagnement et de soins palliatifs

Hôpital Xavier Arnozan
CHU de Bordeaux

Avenue du Haut-Lévêque
33604 Pessac Cedex
Tél. : 05 57 62 30 31
Fax : 05 57 65 62 52